

TRANSPORTS

Le tram-train prépare son arrivée

Au lendemain de la concertation complémentaire organisée du 7 mars au 8 avril 2016, les études préliminaires pour la réalisation du tracé urbain du tram-train ont débuté. Une réunion était organisée début octobre avec le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) pour faire le point sur les perspectives d'insertion de ce mode de transport innovant à travers plusieurs quartiers de la cité saint Louis.



Intention d'aménagement - © STIF - Gautier + Conquet Architectes - Blue Print

Photo non contractuelle

Station Poissy Gambetta

Depuis Saint-Germain, le futur Tram 13 express (voir ci-contre) arriverait à Poissy par l'ancienne ligne de la Grande Ceinture. La transition en tramway s'effectuerait au niveau de la sortie du Golf de Saint Germain, dans la forêt. Le tram entrerait dans Poissy par la rue de la Bruyère, parallèlement à la voirie, avant de s'engager sur le boulevard Gambetta (RD190) en passant sous le pont ferroviaire. La première station, Poissy Gambetta, prendrait place le long du square Prier réaménagé pour l'occasion.

Entre cet arrêt et celui du rond-point de l'Europe, les deux voies de tram s'inscriraient au centre de la voirie du boulevard Gambetta, avec une voie de circulation pour les véhicules et cycles de part et d'autres, en zone 30km/h.

Station Poissy RER

La station Poissy RER est envisagée juste avant le rond-point de l'Europe, sur le boulevard Gambetta. Le tram traverserait ensuite le centre de la place pour rejoindre le boulevard de l'Europe, entre les deux bâtiments du pôle tertiaire. L'itinéraire suit alors le boulevard de l'Europe, entre la ligne de chemin de fer RER et Transilien d'un côté, et le périmètre du futur quartier Rouget-de-Lisle.

Station Poissy Zac

Le tram train s'engagerait dans le quartier Saint-Exupéry en passant sous le pont de la RD30 (avenue de Pontoise)

toujours en longeant les voies ferrées rue Saint-Sébastien et Adrienne-Bolland. L'option privilégiée actuellement est celle d'une insertion des rames en pied du talus ferroviaire. La voirie pour l'usage mixte voitures/cycle serait de 6 mètres, avec aménagement de trottoirs de 2 mètres et une insertion paysagère soignée. La station Poissy Zac s'intégrerait rue Saint-Sébastien, en écho aux suggestions des habitants.

Le tracé urbain se termine au bout de cet axe lorsque le tram-train se raccroche à l'ancienne ligne ferrée de la Grande Ceinture pour se rendre à Achères. Une étude de diagnostic est par ailleurs en cours pour envisager une desserte du Technoparc.

En concertation avec les Pisciacais

Ces études prennent en compte les contraintes du tissu urbain afin de permettre la meilleure insertion possible et de restituer l'ensemble des usages de la voirie. Elles feront l'objet d'une concertation avec les Pisciacais, plus particulièrement auprès des riverains avant le lancement de l'enquête publique complémentaire en 2017.

De plus, sur l'ensemble du tracé, le Stif va mener à partir du mois de novembre (pendant 3 mois environ) des diagnostics du sous-sol qui vont permettre d'affiner les études de conception.

Le calendrier prévisionnel de la phase 2 du Tram 13 Express

2016

Études préliminaires et étude d'impact

2017

Printemps, approbation en conseil du Stif du schéma de principe suivi en novembre/décembre de l'enquête d'utilité publique.

2018

Études d'avant-projet et déclaration d'utilité publique (DUP) de la phase 2

2019-2020

Enquête parcellaire puis études de projet

2021 à 2025

Réalisation des travaux

De la TGO au Tram 13 express

Anciennement appelé Tangentielle Ouest ou TGO, le projet de tram-train reliant Saint-Cyr-l'École à Achères via Poissy porte désormais le nom de **Tram 13 express**.

Porté par l'État, la Région, le Département, Réseau Ferré de France, la SNCF et le syndicat des transports d'Île-de-France (Stif), ce projet permettra de répondre à la demande de déplacements de banlieue à banlieue et de renforcer les liaisons en direction des pôles d'emploi grâce à de nombreuses correspondances.

Mode de transport innovant, fiable et écologique, ce tram-train permettra à terme de transporter 9 à 10 millions de voyageurs par an. Le projet pisciacais s'inscrit dans la phase 2 du Tram 13 express.

➔ Plus d'informations sur le site : www.tangentielleouest.fr



Tram-train : un tracé pour l'avenir de Poissy

La ville de Poissy, soutenue par le Conseil départemental des Yvelines, porte depuis plusieurs mois le projet d'un tracé urbain pour le Tram 13 express comprenant non plus une mais trois stations de la Tangentielle Ouest à Poissy : quartier de la Bruyère/Gambetta ; gare RER et Poissy Zac (dans le quartier Saint-Exupéry, à proximité du futur quartier Rouget-de-Lisle).

Ce nouveau tracé permettra de desservir un plus grand nombre de quartiers et de concerner un plus grand nombre d'habitants (37 000 contre 7 000 initialement), tout en assurant l'intermodalité avec les RER A et E. Il facilitera la vie des Pisciacais en reliant plus facilement les pôles d'emplois et d'études.

Accompagner le développement urbain

Le tram-train a également vocation à accompagner le développement urbain de Poissy et préparer la Ville à accueillir de nouveaux habitants et actifs. Pour ne citer qu'un exemple, les habitants de la Zac Rouget-de-Lisle (2 000 logements) pourront rejoindre, en 5 à 10 minutes à pied, les deux stations du Tram-train, Poissy RER et Poissy Zac, qui seront situées respectivement à l'Est et à l'Ouest du futur quartier.

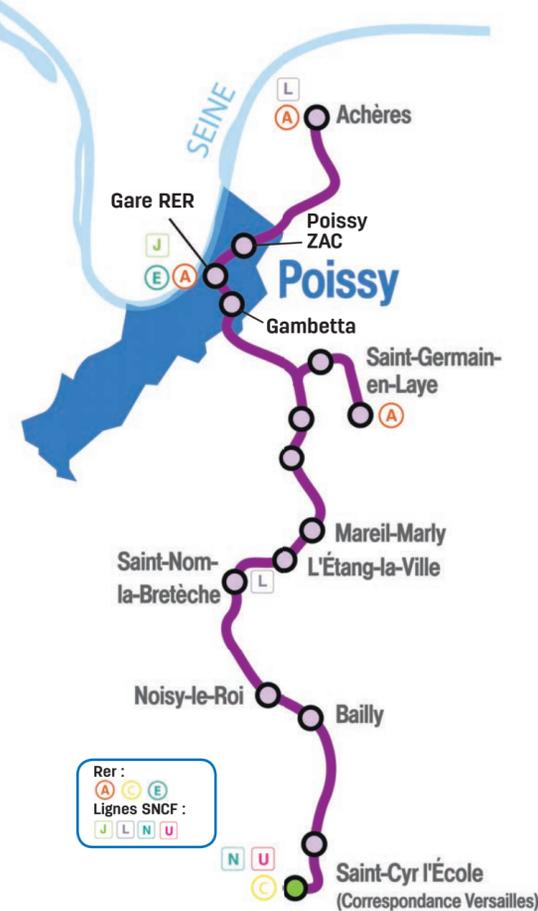
Ce tracé contribuera à désaturer le flux de circulation dans Poissy. La Ville a fait un choix, celui de favoriser le développement des transports collectifs (Tram-train, bus, prolongement du RER E...) pour lutter contre le tout automobile.

Un projet innovant et écologique

Ce projet est bénéfique pour l'environnement. Outre le gain en terme de pollution liée à la diminution de la circulation automobile, le tram-train est un mode de transport innovant, confortable et écologique. L'opération prendra pleinement en compte l'intégration des circulations douces (vélos, piétons) et un soin particulier sera apporté à l'aménagement paysager sur le tracé.

Une concertation incontournable

Ce projet d'avenir sera discuté en toute transparence avec les Pisciacais. D'ores et déjà, les remarques issues des premières réunions publiques ont permis de faire évoluer le dossier avec une installation de la station Poissy Zac désormais envisagée rue Saint-Sébastien et non plus dans le futur quartier Rouget-de-Lisle. Les options à l'étude seront présentées aux riverains avant le commencement de l'enquête publique complémentaire de 2017.



Le pôle gare de Poissy réaménagé

Parallèlement à l'insertion tram-train dans le tissu urbain pisciacais, la Ville et le Stif échangent actuellement sur le futur aménagement du pôle de Poissy, à savoir le périmètre autour de la gare RER. Plusieurs scénarii sont à l'étude en tenant compte des études de circulation, de stationnement, et des projets connexes sur le secteur, de l'arrivée du tram-train au projet de passerelle pour franchir la Seine ou encore l'aménagement de la RD190 au nord du pont de Poissy. Le dossier d'objectifs sera présenté au Stif début 2017 puis soumis à une concertation préalable.

Dysfonctionnements du RER A : le maire écrit à la SNCF et à la RATP



Constatant les dysfonctionnements de plus en plus fréquents du RER A sur la branche qui dessert Poissy et ayant pris connaissance du projet de réduction du nombre de trains aux heures de pointe, le maire Karl Olive a décidé d'écrire à la direction de la SNCF et de la RATP qui cogèrent la ligne.

Dans cette missive, l'édile rappelle que nombreux sont ses administrés mais aussi ses collaborateurs qui sont affectés par les difficultés engendrées par l'irrégularité du service : « Je sais que vous êtes parfaitement conscient de ces difficultés et que vous travaillez sur une refonte du RER A et de la ligne L, mais la situation actuelle n'est pas acceptable et il faudra d'urgence y remédier. »

Karl Olive se positionne clairement sur les hypothèses de travail formulées pour améliorer les choses : « Je vous confirme que tous les scénarii qui impactent de façon importante la fréquence des trains sur Poissy ne sont pas envisageables. (...) C'est pourquoi seul le scénario qui conduirait à n'avoir que cinq trains par heure au lieu de six en heures de pointe, sous réserve que l'objectif attendu d'un plus grand respect des horaires et d'une fiabilité de la ligne soit bien au rendez-vous, est acceptable. »

Avant de conclure : « Mais sans attendre la mise en place de la nouvelle grille d'horaires, je compte sur vous pour améliorer les conditions de transport actuelles de nos administrés. »

Tram 13 express

Fréquence et amplitude

Un tram toutes les 10 minutes en heure de pointe. De 6h à minuit du lundi au samedi et de 6h30 à 22h le dimanche et les jours fériés.